15 février 2019

Bulletin Municipal

COMMUNE DE BEINHEIM

Année 2019, N°07

Anniversaire

Le 21 février 2019

Madame Marie Rose KOCH, 85 ans

Nous lui souhaitons un joyeux anniversaire

Décès

Le 01 février 2019 à Beinheim

Monsieur Jörg MAIER à l'âge de 52 ans

Nos sincères condoléances à la famille.

Dans ce numéro :

Actualités MAIRIE	*1 / 4 / 5*
Maison des Aînés	*2 / 3*
Associations	*6 à 15*
Pharmacie de garde	*16*

COMMUNICATION

La Municipalité reste à votre écoute, vous pouvez solliciter un rendez-vous en vous adressant au secrétariat de la mairie où un cahier est également à votre disposition jusqu'au 22 février.

Permanence conciliateur de justice

Le conciliateur de justice tient sa prochaine permanence à la mairie de Beinheim **le lundi 04 mars de 14h à 17h** sur rendez-vous .

à la maison des Aînés

Lundi 18	9h30 Art plastique 12 €	14h Art du crochet 2,50 €
Mardi 19	Fermeture hebdomadaire	
Mercredi 20	9H30 Pâtisserie	14h Pâtisserie
Jeudi 21	Préparation carnaval	14h Bal du carnaval
Vendredi 22	9h30 Art plastique 12 €	14h Bricolage 2,50 €

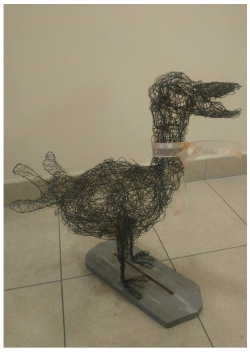

Atelier fil de fer sujet oies

Date : 22 février

Prix : 15 € pièce (sans la lampe)

LA MAISON DES AINES EST A LA RECHERCHE DE CRAVATES ET DE PALETTES EN BOIS. MERCI DE LES DEPOSER A LA MAISON DES AINES.

Sortie Théâtre dialecte à Bischwiller le dimanche 24 février

Inscription avant le 20 février auprès de la Directrice de la Maison des Aînés. Départ à 13h30 de la Maison des Aînés.

Places limitées.

12 rue du presbytère Tél. 03.88.86.36.56

Après-midi carnavalesque à la Maison des Aînés

Jeudi 21 02 2019 à partir de 14 heures

Animation musicale

Concours de déguisements

Petite collation

Veuillez vous inscrire auprès de la directrice

Tél. 03 88 86 36 56

ATELIER DU PEPS POUR MA MEMOIRE

MARDI 26 FEVRIER A 14H00

MAISON DES AINES

12 RUE DU PRESBYTERE

67930 BEINHEIM

INSCRIPTION A LA MAISON DES AINES 03.88.86.36.56

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

EN PARTENARIAT AVEC :

ET AVEC LE SOUTIEN DE :

BULLETIN D'INSCRIPTION BON DE COMMANDE « Opération Géraniums »

La commune propose aux habitants de Beinheim la possibilité d'acheter des fleurs et de bénéficier d'un rempotage gratuit selon les modalités suivantes :

Pour trois godets de géraniums ou surfinia achetés, deux godets vous sont offerts. Un reçu vous sera délivré avec lequel vous pourrez chercher vos fleurs et les faire rempoter en apportant vos jardinières. La date, le lieu et l'heure de l'opération vous seront communiqués en temps utile.

Vos coordonnées :

Nom Prénom : ……

Adresse : ……

Téléphone : ……

Bon de commande

Géraniums zonal : Rouge ____ Rose ___ Prix 2.- € X ___ = ___

Géraniums lierre: Rouge ____ Rose ___ Prix 2.10 € X ___ = ___

Surfinia retombant bleue Prix 2 € X ___ =___

TOTAL à payer _____

Offerts :

Géraniums zonal Rouge ___ Rose ___

Géraniums lierre Rouge ___ Rose ___

Surfinia Bleue ____

Total de godets

Géraniums zonal Rouge ___ Rose ___

Géraniums lierre Rouge ___ Rose ___

Surfinia Bleue ____

Date et signature : _____

N'oubliez pas de joindre votre paiement en liquide ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

A retourner dûment rempli au secrétariat de la mairie
avant le 28 février 2019

LES RÉSEAUX 4G DE TÉLÉPHONIE MOBILE SE DÉPLOIENT DANS VOTRE QUARTIER

Les opérateurs de téléphonie mobile poursuivent le déploiement de leurs services de très haut débit mobile (4G).

Cette technologie apporte des **capacités supplémentaires** par rapport aux réseaux 2G et 3G. Elle permet de **répondre aux besoins croissants** des Français qui sont de plus en plus nombreux à accéder à internet en mobilité, par leur smartphone ou leur tablette tactile.

Elle apporte un meilleur débit, des échanges de données plus rapides ainsi que de nouveaux contenus et usages pour le grand public et les entreprises.

⚠ Dans certains cas, **la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision**, lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau. Elle n'a pas de conséquence sur la réception de la télévision par ADSL, satellite, câble ou fibre optique (*).

Pour y remédier, **un dispositif d'assistance et d'intervention** a été mis en place par l'Agence nationale des fréquences (ANFR) et les opérateurs de téléphonie mobile concernés :

Si vous constatez des perturbations, signalez-les :

assistance.recevoirlatnt.fr

0 970 818 818 appel non surtaxé du lundi au vendredi de 8h à 19h.

(Si vous habitez un logement collectif, demandez à votre syndic ou gestionnaire d'immeuble de faire la démarche).

En cas de **suspicion de brouillage** par la mise en service d'un site 4G, vous (ou votre syndic en habitat collectif) êtes recontacté d'ici **quelques jours maximum** pour programmer l'intervention d'un antenniste.

Des **solutions identifiées** pour remédier aux perturbations causées par la 4G sont financées par les opérateurs de téléphonie mobile. Vous pouvez bénéficier d'une **intervention gratuite** en allant sur le site recevoirlatnt.fr ou en appelant le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

(*) Si vous rencontrez des difficultés de réception en ADSL, câble, satellite ou fibre optique, contactez directement votre distributeur.

ANFR
AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un organisme public rattaché au ministère de l'Economie et des Finances. Elle gère l'ensemble du spectre des fréquences radioélectriques en France et s'assure notamment de la bonne coexistence de cette ressource entre tous les utilisateurs.

CLUB DE MARCHE 1984

BADONA - BEINHEIM

BADONA-CLUB BEINHEIM

FRANCE ALSACE

IVV FRANCE

Fédération Française des Sports Populaires

FFSP

27e marche populaire internationale d'hiver
Dimanche, 17 Février 2019

Marche de 10 km & parcours adapté

Membre de la FFSP n° F0415
Visa FFSP N° 2019-67-309-2-H

http://www.ffsp.fr facebook.com/ivv.france
contact@ffsp.fr

AIX EN-PROVENCE OLYMPIADES 2019 FRANCE

Partenaires de la FFSP

Groupama

VVF VILLAGES
LES VACANCES PARTOUT EN FRANCE

france bleu elsass

Agrément ministériel national du 20 juin 2006	Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N° 012156 du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS :

DÉPART-ARRIVÉE :
à la Salle Polyvalente de Beinheim, 4 rue du Foyer.

HORAIRES :
de 8h. À 14h. pour 10 km et Parcours Adapté
Arrivée avant 17h.

PARCOURS :
de 10 km et Parcours Adapté sans difficulté particulière à travers champs et forêts.

La marche est ouverte à tous, sans limite d'âge.
Les enfants de moins de 10 ans, doivent être accompagnés.
Ne pas fumer, ni allumer du feu sur le parcours.
Tenir les chiens en laisse.

COTISATION ET LICENCE DE PARTICIPANT :
La licence de participation est distribuée au départ contre une cotisation de 2,00 €. Portant le timbre de contrôle, elle donne droit au tampon I.V.V. sur les carnets internationaux disponibles au retour. L'inscription à la randonnée vaut déclaration de bonne santé.

RAVITAILLEMENT :
Boissons et collations gratuites aux postes de contrôle. Possibilité de repas à l'arrivée.

ASSURANCE :
La "FFSP" est garantie en Responsabilité Civile auprès de GROUPAMA.
Le Club décline toute responsabilité en cas de maladie, vol, accident ou perte.

SECOURISME :
est assuré par la CROIX BLANCHE de Beinheim.
URGENCES : 112

La marche aura lieu par n'importe quel temps, sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.

RECOMPENSES :
À tous les groupes de plus de 25 participants.
À la dame et à l'homme les plus âgés.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
M. Marcel GRAMFORT
17, route de Seltz - 67930 BEINHEIM
Tél.: 03 88 86 26 56
E-mail : marcel.gramfort@laposte.net

Préinscriptions :
Jusqu'au 11 février 2019

INFORMATIONEN AN DIE TEILNEHMER

START UND ZIEL :
Mehrzweckhalle Beinheim, 4 rue du Foyer.

STARTZEITEN :
V. 8.00 Uhr bis 14.00 Uhr für 10 Km + kleine Strecke

Zielschluss ist 17.00 Uhr.

WANDERSTRECKE :
10 Km und kleine Strecke. Sie führt durch

Feld und Wald ohne besondere Schwieirigkeiten. Kinder unter 10 Jahren müssen in Begleitung Erwachsener sein.
Tiere sind an der Leine zu führen.

STARTGEBÜHR :
2,00 € ohne Auszeichnung, die Startkarte ist am Start erhältlich. Sie ist auf der Wanderstrecke mitzuführen. An den Kontrollstellen ist sie zum Abstempeln vorzuzeigen. Mit dem Erwerb einer Startkarte versichert jeder Teilnehmer, dass er bei bester Gesundheit ist. Eine ausgefüllte und gestempelte Startkarte gibt Anrecht auf den IVV-Stempel der am Ziel erhätlich ist.

VERPFLEGUNG :
Getränke und kleine Snacks sind an den Kontrollposten kostenlos erhältlich.
Mittagessen kann am Ziel eingenommen werden.

VERSICHERUNG :
Der Verein ist gegen Haftplichtansprüche Dritter bei "GROUPAMA" versichert. Der Verein haftet nicht für Krankheiten, Diebstähle, Unfälle oder verlorene Gegenstände.

SANITÄTSDIENST :
Der Sanitätsdienst erfolgt durch die "CROIX BLANCHE" von Beinheim.
NOTFÄLLEN : 112

Die Veranstaltung findet bei jeder Witterung statt, ausser einer Gegenteiligen Entscheidung den Behörden.

GRUPPENPREISE UND BELOHNUNGEN :
Jede gemeldete Gruppe mit über 25 Teilnehmern erhält ein Präsent. Die älteste Teilnehmerin und der älteste Teilnehmer werden ebenfalls belohnt.

AUSKUNFT UND ANMELDUNGEN :
M. Marcel GRAMFORT
17, route de Seltz - 67930 BEINHEIM
Tel. 00 33 3 88 86 86 56
Email: marcel.gramfort@laposte.net

VORANMELDUNG : 11 Februar 2019

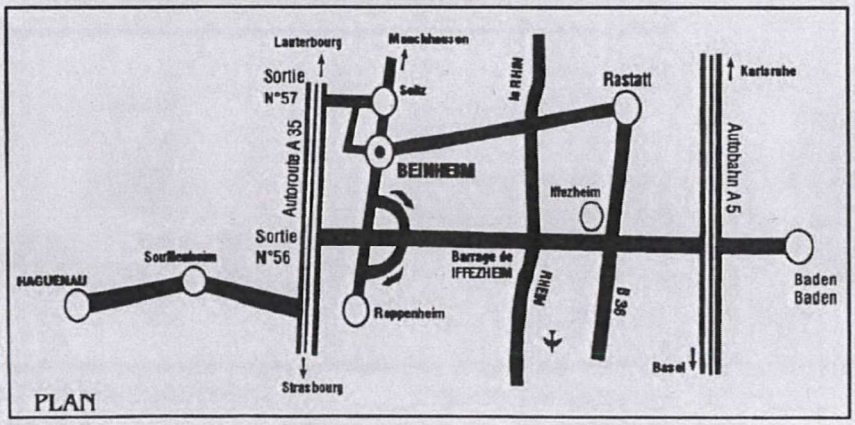

PLAN

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par l'association.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

DNA
DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

www.servicesalapersonne.gouv.fr

REUNION D'INFORMATION

à destination des

Créatrices, créateurs, gérantes, gérants d'une entreprise de

Services à la Personne

Mercredi 20 février 2019 à 9h30

Lieu : **DIRECCTE** / Salle Weil

6 rue Gustave Adolphe Hirn

67000 STRASBOURG

organisée par la DIRECCTE - UD67

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Public visé : l'ensemble des personnes ayant un projet de création ou de développement d'activités sur le champ des services à la personne à domicile et nécessitant l'obtention de la déclaration, de l'agrément ou de l'autorisation.

Objectifs : présenter les éléments essentiels à la construction du projet d'entreprise :

- l'ensemble des activités entrant dans ce champ, ainsi que leurs limites,
- les grandes lignes de la règlementation et des dispositions fiscales et sociales spécifiques à ce secteur,
- l'organisation de ce secteur, les différents acteurs, leurs missions et leurs compétences,
- la démarche de création d'entreprise
- la coopérative d'activités et d'emploi « Coopénates » comme alternative.

Il est indispensable de vous inscrire à la réunion en communiquant vos coordonnées (nom, prénom, téléphone, adresse postale et mail) et votre projet (nature des services que vous envisagez de proposer) à l'adresse suivante :

alsace-ut67.sap@direccte.gouv.fr

Le service est par ailleurs joignable aux coordonnées suivantes :
03 88 75 86 78 ou 03 88 75 86 99

LES SENTIERS DU THEATRE RECHERCHE...

L'association Sur les Sentiers du Théâtre recherche des textes, objets ou souvenirs de l'exode des alsaciens en 1939 pour organiser une rencontre avant ou après le spectacle «Vous êtes ici. [...]» le 26 avril 2019
Vous êtes intéressés ? Contactez-nous (voir coordonnées ci-dessous)

LE SPECTACLE

«Vous êtes ici. Dans ma poche d'exilée, un flocon de neige»
Compagnie Actémo Théâtre, texte de Françoise Du Chaxel
Vendredi 26 avril 2019 à 19h30
Salle des fêtes de Lauterbourg
(rue de la première Armée en face du restaurant « À la Charrue »)

Septembre 1939, une famille alsacienne arrive en Dordogne.
Comment va-t-elle être accueillie ? Comment va-t-elle vivre ?

INFORMATIONS ET RESERVATIONS
03 88 72 09 83 / 06 22 19 58 63 / sentiers.contact@gmail.com

Conférence

« POUR PRÉSERVER LA SANTÉ DE L'ENFANT, CHASSONS LES POLLUANTS ! »

Produits ménagers, cosmétiques, ondes électromagnétiques, pesticides : de nombreux polluants du quotidien influent sur notre santé ! Mais quelles maladies peuvent être liées à ces polluants ? Pourquoi les enfants sont-ils plus vulnérables ? Et que pouvons-nous faire pour limiter au mieux leur exposition ? Venez échanger à ce sujet lors de cette conférence !

Jeudi 28 février 2019 à 19h30

Salle de réunion 2C rue des lilas BEINHEIM
Entrée libre

Inscription : multiaccueil.beinheim@alef.asso.fr

Intervenante : **Clémence POUCLET**, formatrice en santé environnementale

l'avis en vert
Conseil et accompagnement participatifs en santé environnementale

HORAIRES DES MESSES DU 15 FEVRIER AU 02 MARS 2019

Vendredi le 15 février 2019 à 19h : Sainte Messe pour la défunte Adèle SCHERER (5ème anniversaire).
Dimanche le 17 février 2019 à 9h15 : Sainte Messe pour la défunte Sœur Léoncie et pour le défunt Léon BOFF
Vendredi le 22 février 2019 à 19h : Sainte Messe pour le défunt Emile KAEUFLING (1er service) et le défunt Bruno et famille KAEUFLING et AIGELDINGER.
Dimanche le 24 février 2019 à 10h30 : Sainte Messe pour les défunts des Familles KOCH, FRITSCH, SCHNEIDER et STOLTZ
Vendredi le 1er mars 2019 à 18h30 : Chapelet suivi de la Sainte Messe à 19h pour un défunt
Samedi le 02 mars 2019 à 18h : Sainte Messe

SOCIETE SPORTIVE DE BEINHEIM

SAMEDI LE 16 FEVRIER A 12 H (Club House Foot)

Kesselfleich - dessert - café (12€)

Réservation chez :

M. Patrick KLEIN 03.88.86.24.79

FONDS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA)

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) a pour vocation de soutenir la dynamique associative en apportant un soutien financier aux associations qui initient et proposent des actions de formation au profit de bénévoles élus ou responsables d'activités.

La Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) est chargée d'animer la mise en œuvre du fonds de développement de la vie associative Grand Est avec le concours d'une commission régionale consultative associant des représentants du monde associatif .

Vous trouverez toutes les informations (formations éligibles en 2019, Procédure de dépôt des demandes) en consultant cette page :
http://grand-est.drdjscs.gouv.fr/spip.php?article2552

LES DEMANDES SONT A DÉPOSER JUSQU'AU MARDI 22 FÉVRIER 2019.

Pour toute demande d'informations complémentaires il vous est possible de nous adresser un courriel à l'adresse suivante :

DRDJSCS-GRAND-EST-FDVA@jscs.gouv.fr

Cordialement
Alsace Mouvement associatif
1 A place des Orphelins
67000 STRASBOURG
03 88 23 26 38

www.alsacemouvementassociatif.org

L.A.R.C. Elsässer Theater präsentiert

Luschtspiel in drei Akt vum Bernd Gombold

Vendredi 22 Février 2019 20 h 00

Samedi 23 Février 2019 20 h 00

Dimanche 24 Février 2019 14 h 30

Vendredi 01 Mars 2019 20 h 00

Samedi 02 Mars 2019 20 h 00

Salle polyvalente in BEINHEIM

Réservations

Marie-Thérèse Philipps : **03.88.86.42.06**
Jean-Louis Hentsch : **03.88.86.48.54**
Jean-Claude Fritsch : **03.88.86.36.77**
Ainsi que tous les autres acteurs

Places numérotées – Prix 8 €

IPNS

Billets disponibles auprès des musiciens

Réservation par mail à : musique.concordia.hatten@outlook.fr

Ou par téléphone au 03 88 80 09 47

Ou auprès de Alain KOCH au 03 88 86 22 94

RAQUETTE CLUB BEINHEIM

BOURSE aux VÊTEMENTS

DIMANCHE 31 MARS 2019

8H00–15H00

ADULTES / ENFANTS
JOUETS
PUERICULTURE
ARTICLES DE SPORT

SALLE POLYVALENTE BEINHEIM

ENTREE EXPOSANTS

10 € la table / 2 € le portique*

*les portiques ne sont pas fournis par le club – 2 portiques maximum

ENTREE VISITEURS GRATUITE

PETITE RESTAURATION & BUVETTE

RENSEIGNEMENTS & RESERVATIONS

Par téléphone : 06.70.47.63.82 /// Par mail : rcb.beinheim@gmail.com

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et Mercredi de 9h à 12h

Mardi et Jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Du mardi au samedi

De 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. 06.15.76.87.08

Urgences médicales

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche du lieu de résidence **composer le 3237**

Jusqu'à minuit : pour joindre le médecin de garde, composer le **03.69.55.33.33.**

En cas d'urgence ou **après minuit** faire le **15 (SAMU).**

BEINHEIM

19A rue principale - 67930 BEINHEIM

téléphone 03.88.53.04.04
télécopie 03.88.86.38.70

messagerie : mairie.de.beinheim@wanadoo.fr

retrouvez-nous sur le site www.beinheim.fr

Bulletin d'Information Municipal imprimé par nos soins -
Dépôt légal – rédaction et mise en page Mairie de Beinheim, parution hebdomadaire.